

# Recommandations du réseau "Agroecology works!"

Comment la Suisse devrait promouvoir l'agroécologie en politique intérieure et extérieure

## WORK IN PROGRESS

Version du 12 septembre 2022

## Le réseau Agroecology works!

L'agroécologie fonctionne, comme le montrent le nombre croissant de preuves scientifiques et d'expériences et initiatives pratiques. Nous avons besoin d'une alimentation saine pour tous, produite dans le respect de l'environnement et du bien-être animal, et qui permette à chacun et chacune de recevoir un salaire équitable. Les changements nécessaires sont essentiels pour atteindre les Objectifs de développement durable des Nations unies (ODD; UN-SDG<sup>1</sup>), qui ne peuvent pas être atteints avec l'agriculture conventionnelle (IAASTD, 2008<sup>2</sup>; UNCTAD, 2013<sup>3</sup>; IPES-Food, 2018<sup>4</sup>; de Molina et al., 2019<sup>5</sup>). L'agroécologie est considérée au niveau international comme une solution prometteuse qui combine des principes écologiques, sociaux et économiques (Altieri, 1987<sup>6</sup>; Gliessman, 2016<sup>7</sup>; Nicholls et al., 2017<sup>8</sup>; Wezel et al., 2020<sup>9</sup>).

Agroecology works! comprend l'agroécologie telle qu'elle a été ancrée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (12 éléments de l'agroécologie: FAO, 2018<sup>10</sup>), le Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition des Nations Unies (HLPE/CFS) (13 principes de l'agroécologie: HLPE, 2019<sup>11</sup>), la Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans (UNDROP, 2018<sup>12</sup>) et le mouvement paysan La Via Campesina (Déclaration de Nyéléni: International Forum for Agroecology, 2015<sup>13</sup>). L'agroécologie vise une transformation globale du système alimentaire qui place au centre les personnes qui cultivent, transforment, échangent et mangent la nourriture plutôt que les profits de certains acteurs puissants du système alimentaire.

Agroecology works! reconnaît que de nombreuses personnes en Suisse et dans le monde se sont engagées pour un tel changement du système alimentaire bien avant l'apparition du terme agroécologie, par exemple les pionniers de l'agriculture biologique ou de l'agriculture solidaire. Le réseau cherche à se rapprocher de tous les acteurs qui défendent un changement du système

---

<sup>1</sup> UN-SDG: UN Sustainability Goals. <https://sdgs.un.org/goals>

<sup>2</sup> IAASTD 2008: International Assessment of Agricultural Knowledge, Science and Technology for Development. <https://wedocs.unep.org/handle/20.500.11822/8590>

<sup>3</sup> UNCTAD 2013 Wake up before it is too late: Make agriculture truly sustainable now for food security in a changing climate. United Nations Conference on Trade and Development, Trade and Environment Review 2013, 341 S.

<sup>4</sup> IPES Food 2018: Breaking away from industrial food and farming systems: Seven case studies of agroecological transition. International Panel of Experts in Sustainable Food Systems. Available at: [http://www.ipes-food.org/\\_img/upload/files/CS2\\_web.pdf](http://www.ipes-food.org/_img/upload/files/CS2_web.pdf)

<sup>5</sup> de Molina, M. G., und de Olavide, P. 2019: Political Agroecology: An essential tool to promote agrarian sustainability.

<sup>6</sup> Altieri 1980. Agroecology: The Science of Sustainable Agriculture. Westview Press, Boulder, USA.

<sup>7</sup> Gliessman, S. 2016: Transforming food systems with agroecology, Agroecology and Sustainable Food Systems, 40:3, 187-189

<sup>8</sup> Nicholls, C., Altieri M. A., und Vazquez, L. 2016: Agroecology: Principles for the Conversion and Redesign of Farming Systems. Journal of Ecosystem & Ecography, 55: 1.

<sup>9</sup> Wezel, A., Gemmill Herren, B., Bezner Kerr, R., Barrios Edmundo, Rodrigues Gancoaves, A. L., Sinclair, F. 2020. Agroecological principles and elements and their implications for transitioning to sustainable food systems. A review. Agronomy for Sustainable Development 40:40.

<sup>10</sup> FAO 2018: The ten elements of agroecology. <https://www.fao.org/agroecology/overview/overview10elements/en/>

<sup>11</sup> HLPE 2019: Agroecology and other innovative approaches. <https://www.fao.org/3/ca5602en/ca5602en.pdf>

<sup>12</sup> UNDROP 2018: United Nations Declaration on the Rights of Peasants and Other People Working in Rural Areas. <https://digitallibrary.un.org/record/1650694>

<sup>13</sup> International Forum for Agroecology: Declaration de Nyéléni, Mali, 2015. <https://www.foodsovereignty.org/wp-content/uploads/2015/02/Download-declaration-Agroecology-Nyeleni-2015.pdf>

alimentaire correspondant à la compréhension de l'agroécologie, même s'ils utilisent d'autres termes comme permaculture, agriculture régénérative ou agriculture biologique.

Agroecology works! cherche à dialoguer avec les acteurs qui utilisent le terme d'agroécologie mais n'en considèrent qu'un seul aspect (par exemple celui du système de culture), afin de les sensibiliser à l'importance d'une approche globale.

Agroecology works! est convaincue qu'il est impossible de résoudre la crise actuelle du système alimentaire sans un changement fondamental de paradigme. C'est pourquoi le réseau se distingue des acteurs qui s'emparent du concept d'agroécologie pour poursuivre le paradigme de la révolution verte avec de nouveaux moyens (comme le génie génétique - y compris de nouvelles méthodes). Agroecology works! défend le concept d'agroécologie contre toute tentative de le réinterpréter en ce sens.

Le réseau Agroecology works! est actif depuis 2019. Il vise à renforcer la sensibilisation et la compréhension du public pour l'agroécologie en Suisse et à promouvoir les synergies entre les différents acteurs de l'agriculture et du système alimentaire en Suisse et dans le monde. Le réseau souhaite ancrer l'agroécologie en Suisse en tant que modèle pour un changement durable et global de la politique agricole et alimentaire. L'accent est mis sur la politique agricole et alimentaire, la politique étrangère et la politique économique extérieure ainsi que sur la politique de recherche et de formation de la Suisse. Le réseau sert de plateforme d'échange pour des idées et des exemples pratiques, rassemble les divers acteurs de la pratique, de la société, de la science et de la politique en Suisse pour une cause commune et, de cette manière, promeut et renforce l'agroécologie.

## Recommandations

La science, la société et une partie de la politique sont d'accord: des changements urgents sont nécessaires dans le secteur agricole et alimentaire. L'utilisation rationnelle et responsable des ressources naturelles, la protection du climat et la préservation et la promotion de la biodiversité, ainsi que le développement correspondant des exploitations agricoles sont des thèmes qui nécessitent un débat approfondi et des mesures concrètes.

L'intérêt pour l'agriculture et l'alimentation augmente au sein de la population. La vente directe, les projets dans le domaine de l'agriculture solidaire ou de la lutte contre le gaspillage alimentaire bénéficient d'un large soutien.

L'agroécologie est une approche productive et durable pour soutenir et poursuivre ce changement. Par exemple, les cultures mixtes sont presque toujours plus productives que les monocultures, comme le montrent des études menées aussi bien sous les tropiques que sous les latitudes tempérées (Martin-Guay et al., 2018<sup>14</sup>; Niether et al., 2020<sup>15</sup>; Vaccaro et al., 2022<sup>16</sup>) et améliorent la sécurité alimentaire dans presque tous les cas (Bezner Kerr et al., 2021<sup>17</sup>). Une étude de l'Université de Göttingen a en outre montré que la diversité et les structures à petite échelle sont déterminantes pour la promotion de la

---

<sup>14</sup> Martin-Guay, M. O., Paquette, A., Dupras, J., & Rivest, D. 2018: The new green revolution: sustainable intensification of agriculture by intercropping. *Science of the total environment*, 615, 767-772.

<sup>15</sup> Niether, W., Jacobi, J., Blaser, W. J., Andres, C., Armentgot, L. 2020 Cocoa agroforestry systems versus monocultures: a multi-dimensional meta-analysis. *Environmental Research Letters* 15 : 104085.

<sup>16</sup> Vaccaro, C., Six, J., and Schöb, C. 2022: Moderate shading did not affect barley yield in temperate silvoarable agroforestry systems. *Agroforestry Systems*. Online first.

<sup>17</sup> Bezner Kerr, R., Madsen, S., Stüber, M., Liebert, J., Enloe, S., Borghino, N., Parros, P., Muyao Mutyambai, D., Prudhon, M., Wezel, A. Can agroecology improve food security and nutrition? A review. *Global Food Security* 29: 100540.

biodiversité<sup>18</sup>. L'agroécologie ouvre le champ d'une politique agricole étroite, axée sur la production de denrées alimentaires, à une politique alimentaire globale.

Le concept d'agroécologie permet de penser le changement nécessaire de manière globale et d'impulser les changements nécessaires tant à l'échelle mondiale que nationale.

Dans le cadre des Journées de l'agroécologie, organisées pour la première fois en automne 2021, le Conseil fédéral a réagi à la pétition lancée par le réseau et a souligné l'importance de l'agroécologie dans la recherche d'une agriculture durable (WBF 2022<sup>19</sup>). De plus, Agroscope a également inscrit la recherche sur les systèmes de production agroécologiques dans son programme de travail 2022-2025 (Agroscope 2022<sup>20</sup>). Il faudra toutefois veiller à ce que l'agroécologie y soit abordée dans toutes ses dimensions.

## 1. Sur la coopération internationale

### a) **Promotion ciblée de la cohérence entre la politique intérieure et la politique extérieure**

La Suisse associe les questions de politique alimentaire et agricole aux aspects de la santé, de l'environnement, de la culture, du travail et de la politique économique. Dans la coopération internationale, elle n'entretient pas de partenariats avec des organisations et des entreprises qui violent les droits de l'homme et en particulier les droits des paysans et paysannes (UNDROP) ou qui ne respectent pas les prescriptions légales de la Suisse et du pays partenaire en matière de politique climatique. Elle renforce la cohérence au niveau multilatéral en soutenant de manière ciblée la coopération intersectorielle pour des systèmes alimentaires durables et résilients. (Dommen/Golay 2020<sup>21</sup>)

### a) **L'agroécologie comme alternative stratégique au système agricole conventionnel**

La Suisse reconnaît l'agroécologie comme un concept décisif pour la transformation vers des systèmes alimentaires durables. Elle traduit les instruments correspondants en mesures concrètes pour la promouvoir. Les organisations et entreprises privées engagées dans la coopération internationale orientent leur travail vers une agriculture agroécologique et paysanne ainsi que vers les droits des paysans et paysannes, et réorientent de manière ciblée leurs moyens financiers et leurs projets pratiques vers cette transformation.

### c) **Ne pas restreindre le droit des paysans aux semences**

Le droit des paysans aux semences ne doit être limité ni par des droits de protection des variétés, ni par des brevets, ni par des lois sur la mise en circulation des semences. La Suisse s'engage auprès de l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV) à modifier l'Acte de 1991 de l'UPOV<sup>22</sup> afin que le droit paysan aux semences ne soit pas restreint et que la libre reproduction, l'échange et la vente de semences protégées restent possibles pour

---

<sup>18</sup> Tschantke 2021: Bedeutung einer vielfältigen und kleinteiligen Agrarstruktur für die Biodiversität und ihre Förderung im Rahmen der Gemeinsamen Europäischen Agrarpolitik (GAP), [https://www.gruene-bundestag.de/fileadmin/media/gruenebundestag\\_de/themen\\_az/agrar/PDF/Studie\\_Kleinteilige\\_vielfaeltige\\_Agrarstruktur\\_und\\_Biodiversitaet-2021.pdf](https://www.gruene-bundestag.de/fileadmin/media/gruenebundestag_de/themen_az/agrar/PDF/Studie_Kleinteilige_vielfaeltige_Agrarstruktur_und_Biodiversitaet-2021.pdf).

<sup>19</sup> WBF 2022: Antwortbrief Departementsvorsteher WBF an Biovision [https://agroecologyworks.ch/assets/downloads/Antwort\\_Bundesrat.pdf](https://agroecologyworks.ch/assets/downloads/Antwort_Bundesrat.pdf)

<sup>20</sup> Agroscope 2022: Arbeitsprogramm 2022-2025. <https://www.agroscope.admin.ch/agroscope/de/home/ueber-uns/agroscope/arbeitsprogramm-2022-2025.html>

<sup>21</sup> Dommen, Golay 2020: La politique extérieure de la Suisse et la Déclaration de l'ONU sur les droits des paysan-ne-s et des autres personnes travaillant dans les zones rurales. <https://www.geneva-academy.ch/joomlatools-files/docman-files/LAPOLI~1.PDF>

<sup>22</sup> UPOV 1991: International Convention for the Protection of New Varieties of Plants. <https://upovlex.upov.int/en/convention>

les paysans et paysannes. Dans le cadre des négociations d'accords commerciaux bilatéraux, elle n'oblige plus les pays partenaires à devenir membres de l'UPOV, à respecter les règles de l'UPOV91 ou à adapter le droit des brevets dans le domaine des semences en ce sens. Dans le cadre de la coopération internationale, elle s'engage à ce que les lois sur la mise en circulation des semences soient conçues de manière à tenir compte de l'importance des systèmes de semences paysannes et à ne pas les entraver.

#### **d) Proscription des pesticides hautement toxiques**

La Suisse s'engage au sein des organisations internationales pour que les pesticides hautement toxiques soient proscrits au niveau international selon les critères de la FAO/OMS (JMPPM, 2007<sup>23</sup>) et que leur production et leur commerce soient interdits. Elle soutient l'ensemble des pays du Sud dans la réglementation des pesticides, y compris un monitoring des effets nocifs des pesticides sur l'environnement et la santé.

## 2. Sur la politique commerciale

La Suisse oriente sa politique commerciale de manière à ce qu'elle serve la transition agroécologique. Elle empêche le commerce transfrontalier de biens qui représentent un grand danger pour les droits de l'homme, la biodiversité et l'environnement (p. ex. les pesticides hautement toxiques interdits en Suisse et dans l'UE). Les méthodes de production agroécologiques doivent être prises en compte dans l'élaboration des règles commerciales et les relations commerciales doivent renforcer la transition agroécologique et les droits paysans.

## 3. Responsabilité des entreprises et investissements à l'étranger

Les investissements privés suisses dans les systèmes agricoles et alimentaires et les entreprises actives dans le Sud ou dans le commerce international de produits agricoles et alimentaires, s'engagent à soutenir le développement de l'agriculture agroécologique paysanne et urbaine et à respecter les critères pertinents de l'ONU et d'autres organismes intergouvernementaux, les principes de la transition agroécologique et les droits de l'homme.

Leurs stratégies d'entreprise (sur le climat et la durabilité) sont axées sur les systèmes agroécologiques et leurs critères sont complétés par les principes correspondants de l'agroécologie.

## 4. Sur la recherche, l'éducation et la vulgarisation en agriculture et en alimentation

L'agroécologie doit être considérée de manière globale et transformative dans la science et ne pas être réduite à la pratique agricole. La recherche systémique et participative ainsi que les principes de la pensée systémique et de la recherche transdisciplinaire deviennent prioritaires et sont davantage intégrés dans l'enseignement. Les externalités positives et négatives sont prises en compte et de nouvelles méthodes et approches sont élaborées pour évaluer le système alimentaire.

Les intérêts des paysans et paysannes et des organisations de la société civile sont au centre de la formation, de la recherche et de la vulgarisation. Selon le principe de la co-création des connaissances, les agricultrices, les transformateurs et les consommatrices jouent un rôle actif dans la recherche et la diffusion des connaissances. En prenant en compte de manière équivalente des connaissances traditionnelles et pratiques, les chercheurs et les praticiennes développent ensemble les connaissances en matière d'agroécologie. La vulgarisation agricole par les pouvoirs publics est renforcée parce que des

---

<sup>23</sup> JMPPM 2007: FAO/WHO Report on Joint Meeting on Pesticide Management and 3rd Session of the FAO Panel of Experts on Pesticide Management. [https://www.pan-germany.org/download/Big3\\_EN.pdf](https://www.pan-germany.org/download/Big3_EN.pdf)

études ont montré que les services de conseil de l'industrie agricole ou le financement de conseils par des prestataires privés augmentent l'utilisation de pesticides (Wuepper et al., 2020<sup>24</sup>).

## 5. Sur la politique agricole et alimentaire en Suisse

Le réseau Agroecology works! veut aider l'agroécologie et ses méthodes à être mieux connues sur le territoire national et à être plus présentes dans la pratique agricole et dans le débat sur la politique agricole en Suisse.

La Suisse a du mal à aborder les changements urgents et nécessaires; au lieu de cela, c'est l'immobilisme qui prévaut. La nouvelle politique agricole 22+ a été fortement retardée par sa suspension en mars 2021. Les initiatives populaires visant à provoquer un changement se heurtent à une forte opposition. La part des aliments biologiques dans la consommation n'est toujours que de 11%.

Tout cela nous prend du temps, que nous n'avons plus. Dans le contexte de la politique agricole suisse, il faut maintenant prendre des mesures concrètes:

### a) **Une transformation des secteurs agricole et alimentaire suisses.**

Un renforcement des initiatives agroécologiques déjà existantes, et une plus grande diffusion des pratiques agroécologiques. Dans la formation et la vulgarisation agricoles, l'agroécologie doit être reconnue comme une partie importante de la pratique agricole. Des revenus suffisants pour vivre, des conditions de travail équitables et une protection sociale doivent être garantis dans les secteurs agricole et agroalimentaire. Une étude de l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (WSL) a identifié 40 subventions dans le domaine de l'agriculture comme étant nuisibles à la biodiversité (WSL, 2020<sup>25</sup>). Mais la politique agricole, en tant que partie d'une politique alimentaire globale, doit être développée de manière à ce que les paiements directs soient systématiquement orientés vers des critères agroécologiques et qu'ils créent ainsi de nouvelles incitations pour une transformation de l'agriculture. L'approche agroécologique permet d'élargir la politique agricole et de prendre en compte le contexte national et mondial. La compréhension mutuelle doit être renforcée par la promotion de la vente directe, des projets d'agriculture solidaire et des relations directes entre consommateurs et productrices.

### b) **Un engagement clair en faveur de l'agroécologie et le lancement de mesures concrètes**

Le maintien de l'agriculture paysanne et des structures locales à petite échelle est reconnu et promu comme objectif de la politique agricole. La Suisse s'engage clairement en faveur de l'agroécologie, elle publie une prise de position dans laquelle elle décrit le potentiel de l'agroécologie pour parvenir à des systèmes agricoles et alimentaires respectueux de l'environnement et socialement acceptables. Elle s'engage en outre à mettre en œuvre progressivement des éléments agroécologiques dans des délais clairement définis.

### c) **Préserver la diversité génétique comme base de l'alimentation**

La diversité des variétés végétales et des races animales constitue la base de l'agroécologie et d'un système alimentaire durable et doit donc être préservée et utilisée de manière durable. C'est pourquoi les pouvoirs publics s'engagent davantage dans la sélection en Suisse, en soutenant des projets de sélection en accord avec l'agroécologie (p. ex. approches biologiques et participatives de la sélection) et des initiatives pour la conservation et l'utilisation durable de l'agrobiodiversité.

---

<sup>24</sup> Wuepper, D., Roleff, N. and Finger, R., 2020: Does it matter who advises farmers? Pest management choices with public and private extension. Food Policy, Online first.

<sup>25</sup> WSL 2020: Biodiversitätsschädigende Subventionen in der Schweiz. Grundlagenbericht, [https://www.wsl.ch/fileadmin/user\\_upload/WSL/Projekte/2\\_Auflage\\_Grundlagenbericht\\_Biodiversitaetsschaedigende\\_Subventionen\\_Schweiz\\_2020\\_WSL\\_Forum\\_Biodiversitaet\\_Schweiz\\_Maerz.pdf](https://www.wsl.ch/fileadmin/user_upload/WSL/Projekte/2_Auflage_Grundlagenbericht_Biodiversitaetsschaedigende_Subventionen_Schweiz_2020_WSL_Forum_Biodiversitaet_Schweiz_Maerz.pdf).

Les droits de propriété intellectuelle doivent être conçus de manière à ne pas entraver la sélection et à ne pas restreindre les droits des paysans sur les semences. Il faut notamment garantir que les variétés végétales et les races animales créées par des méthodes de sélection traditionnelles (y compris la mutagenèse aléatoire) ne puissent pas être brevetées. Dans le cadre du droit des brevets, les obtenteurs ont besoin de plus de transparence et de sécurité juridique. Le privilège accordé aux agriculteurs pour la reproduction des semences dans le cadre de la protection des variétés et du droit des brevets, doit être étendu et le droit aux semences doit être renforcé conformément à UNDROP. Le génie génétique, y compris les nouvelles techniques telles que l'édition du génome, ne peut pas faire partie d'un système alimentaire agroécologique. Comme les techniques de génie génétique nécessitent des laboratoires spécialisés et sont soumises à de nombreux brevets, elles ne sont guère accessibles aux petits sélectionneurs et aux milieux paysans. Leur utilisation dans l'agriculture conduirait à une monopolisation accrue des ressources génétiques et accentuerait la dépendance vis-à-vis des multinationales de l'agriculture qui produisent des semences et des pesticides pour les monocultures à grande échelle.

#### **d) Participation effective aux processus de décision**

Tous les acteurs concernés par la politique agricole et alimentaire doivent être suffisamment impliqués dans les processus de décision. Il s'agit des agricultrices et des collaborateurs de la transformation et du commerce des denrées alimentaires, ainsi que des consommatrices, qui subissent directement les effets des décisions politiques. La Suisse doit notamment encourager la participation des paysans et paysannes à toutes les étapes des processus de décision qui peuvent avoir des répercussions sur leur vie, leurs terres et leurs moyens de subsistance. Cette participation est notamment inscrite dans UNDROP (art. 10<sup>26</sup>) et doit être assurée tant dans le domaine des droits de l'homme que dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et des programmes relatifs au développement, à l'alimentation, à l'agriculture, à la biodiversité, aux semences et au commerce (Académie de Genève et al., 2020<sup>27</sup>). La Suisse a une responsabilité particulière. Elle a contribué de manière substantielle à l'adoption d'UNDROP pendant les négociations et fait également partie des premiers États à s'engager pour la mise en œuvre de la déclaration.

---

<sup>26</sup> [UNDROP Art. 10](#)

<sup>27</sup> Geneva Academy 2020: Die Schweizer Aussenpolitik und die Erklärung der Vereinten Nationen über die Rechte der Kleinbauern und -bäuerinnen. <https://www.geneva-academy.ch/joomlatools-files/docman-files/Die%20Schweizer%20Aussenpolitik.pdf>